



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

« LE MINISTRE FLAHERTY PERMETTRA À SES AMIS DE CONTINUER DE PROFITER DES PARADIS FISCAUX »

– Jean-Yves Laforest et Robert Carrier

Ottawa, jeudi 5 février 2009 – Le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Finances et député de Saint-Maurice–Champlain, **Jean-Yves Laforest**, ainsi que le porte-parole adjoint en matière de Finances et député d'Alfred-Pellan, **Robert Carrier**, ont dénoncé la décision du gouvernement conservateur d'abandonner en cachette une disposition de la Loi de l'impôt destinée à lutter contre les paradis fiscaux.

« Alors que le budget conservateur n'offre rien pour venir en aide aux milliers de personnes qui vont perdre leur emploi et rien pour les secteurs et les régions en difficulté, voilà que le ministre des Finances, Jim Flaherty, va permettre à des multinationales canadiennes d'éviter, par le biais de paradis fiscaux, de payer des milliards de dollars en impôts en plus d'encourager les investissements et la création d'emplois à l'étranger. Au détriment de nos entreprises locales, le ministre Flaherty cherche de toute évidence à favoriser ses amis en leur octroyant des privilèges aussi généreux », a expliqué **Jean-Yves Laforest**.

« Dans son budget de 2007, le ministre des Finances déclarait pourtant qu'il fallait veiller à ce que chacun paie sa juste part. Il se plaignait du fait que certaines sociétés étrangères et canadiennes profitent des règles fiscales pour se soustraire à l'impôt. Chaque fois que cela se produit, disait-il, les travailleurs et les PME sont obligés de payer plus d'impôt. Il concluait en affirmant que cela était injuste. Or, aujourd'hui, non seulement la situation économique s'est-elle détériorée, mais le gouvernement conservateur semble avoir pris soin d'accroître l'injustice », a poursuivi **Robert Carrier**.

Rappelons que le ministre Flaherty avait déjà reculé dans la lutte contre les paradis fiscaux en donnant suite aux pressions exercées sur lui par les financiers de Toronto. Il leur avait accordé un délai de cinq ans avant la mise en œuvre de son plan de lutte contre l'évasion fiscale et avait, par la suite, mandaté un groupe consultatif dont l'indépendance et la neutralité sont toutefois sérieusement remises en question.

« Le ministre Flaherty a carrément renié son engagement dans la lutte contre l'évasion fiscale en acceptant aveuglément les recommandations du rapport du Groupe consultatif sur le régime canadien de fiscalité internationale. Ce groupe a manifestement été mis sur pied dans l'objectif de justifier la volte-face du ministre. Des six membres du groupe, quatre proviennent d'entreprises privées qui ont pu ou pourraient tirer parti du stratagème. Par exemple, on y retrouve un ancien PDG de la Banque Scotia, la banque canadienne qui a le plus de filiales dans les paradis fiscaux. Les auteurs de ce rapport sont clairement en conflit d'intérêts », a conclu **Jean-Yves Laforest**.

– 30 –

Renseignements :

Karyne Duplessis Piché, attachée de presse
Aile parlementaire du Bloc Québécois
Tél. : 613 947-2495
Cell. : 613 296-1041
www.blocquebécois.org